

AURIGNAC

Le Collectif interpelle Carole Delga

Lettre du Collectif adressée à Carole Delga, Députée et candidate aux élections régionales, en date du 27 octobre.

... Nous vous adressons cette lettre ouverte car la situation financière, morale et économique de notre territoire des Terres d'Aurignac, est dramatique et bloquée. Vous êtes certainement au courant, depuis longtemps, de l'état catastrophique des finances de notre intercommunalité, de sa dette pharaonique qui ont provoqué l'intervention du Préfet et de la Chambre régionale des Comptes. Cette situation qui a conduit à une hausse de 45 % des taux de la part intercommunale des taxes Ménage pour 2015, qui sera prolongée au moins pour 2016 et 2017, a déclenché un profond mécontentement et une mobilisation des contri-

buables.

C'est la gestion calamiteuse sur plusieurs années du Président de la Communauté des communes et de son bureau qui a généré ces difficultés. Une analyse sérieuse des comptes depuis la création de l'intercommunalité, démontre bien que ce ne sont pas uniquement les investissements récents qui en sont la cause, mais une dérive constante des dépenses de fonctionnement, puisqu'elles sont passées de moins de 800 000.00 € en 2001 à 3 504 000.00 € en 2014, avec essentiellement un dérapage des charges de personnel qui évoluent de 336 000.00 € en 2001 à 1 634 000.00 € en 2014. Ce sont des chiffres vérifiables et incontournables même si, l'élargissement des compétences, légitime en partie cette augmentation.

L'importance de cette masse salariale, 69 bulletins de salaire pour une population de cet ancien canton de 4 300 habitants, conduit à une autre dérive encore plus grave, celle du comportement du Président de l'Intercommunalité qui a mis en place un clientélisme immoral, profitant des situations de faiblesse, installant un climat de peur, de repli aussi bien au sein de la population que du Conseil communautaire.

La réalité dangereuse de cette situation a provoqué une opposition de 16 élus parmi les 30 délégués de la communauté, mettant fin à 13 ans d'obéissance passive et de confiance aveugle. Les citoyens ordinaires que nous sommes, qui ont été privés de communication, de débat public particulièrement sur des projets majeurs, ont eu

un réveil brutal et se posent des questions fondamentales sur le principe de la représentativité. Le vote est un acte majeur de la vie citoyenne. L'image donnée par le Président de la Communauté et son bureau est désastreuse pour la vie politique et pour la démocratie.

Madame la Députée, nous vivons un moment de réorganisation territoriale qui fragilise le fonctionnement démocratique parce qu'il éloigne le citoyen de ceux qui le représentent.

Dans la perspective des élections régionales prochaines, cette situation si elle perdure ne manquera pas de peser sur le choix des citoyens électeurs, qui devrait vous interpeller en tant que candidate...

Signé le Collectif des contribuables des Terres d'Aurignac.